

# TREB'INFO



Juillet et  
Août 2006

Mairie de Trébeurden  
rue des plages  
22560 TREBEURDEN  
Tél 02.96.15.44.00

## CIRCULER EN SECURITE DANS TREBEURDEN

Convaincue que la lutte contre l'insécurité routière dans notre Commune est une priorité, la Municipalité agit afin que tout un chacun puisse emprunter en toute quiétude les voies communales.

Deux approches guident les actions de l'équipe municipale, selon que le danger est dû à la configuration des lieux ou qu'il découle du non-respect de la limitation à 50 km/h (ou 30 km/h par endroit), de la vitesse dans l'agglomération.

Dans le premier cas, les Services Techniques réagissent le plus rapidement possible quand il s'agit d'une intervention ponctuelle, telle que :

- le marquage au sol d'un passage piéton,
- la pose d'un miroir,
- la pose de panneaux de signalisation,
- la protection des cheminements piétons contre le stationnement sauvage.



Les opérations plus conséquentes nécessitant des aménagements particuliers, à l'exemple de la réfection ou de l'élargissement de trottoirs, ou la création de cheminements piétons le long de certains axes entrent dans le cadre d'une planification budgétaire pluriannuelle.

Dans le second cas, la Municipalité entend modifier le comportement des conducteurs en les contraignant à lever le pied sur les axes principaux de circulation. En la matière et en fonction de la configuration des lieux, les chicanes et les ronds-points répondent au problème et ont démontré leur efficacité.

Il importe en effet de faire prendre conscience aux automobilistes que dans l'agglomération la route ne leur appartient pas et qu'ils doivent la partager avec les autres usagers au bénéfice de la sécurité d'autrui. Tous les travaux entrepris récemment sur les principaux axes routiers de la commune (création de chicanes Corniche de Goas Treiz, rue de Molène et plus récemment à Pen Lan) ont été réalisés dans cette optique.

Il convient de noter que parmi les solutions expérimentées et applicables sur une route départementale, la création de chicanes à Pen Lan s'est révélée, comme la mieux adaptée pour réduire la vitesse. Animés de cette même volonté, suite à la réfection d'un tronçon de la route de Kerariou, nous avons décidé d'inverser la priorité dans les carrefours du Véadès et de Pont ar Prellec. La segmentation de cette longue route en trois tronçons, obligent les automobilistes à contenir leur vitesse et à marquer un temps d'arrêt au niveau de ces deux carrefours.

Poursuivant son programme de sécurisation du réseau routier, la Municipalité prévoit de réaliser de nouveaux aménagements dans un avenir proche, à savoir :

- la création d'un rond point à l'entrée de la cité de Boquello, route de Pleumeur-Bodou,
- la création d'un cheminement piéton entre la plage de Goas Treiz et l'auberge de jeunesse.

## ***SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 26 MAI 2006***

---

### **PLAN LOCAL D'URBANISME**

Le Conseil Municipal décide d'examiner et d'intégrer dans le PLU les remarques des Services de l'Etat contenues dans une lettre d'observations parvenue en Mairie à la suite du contrôle de légalité relative à la délibération du Conseil Municipal du 13 Janvier 2006 qui approuvait le PLU.

Les modifications graphiques portent sur les points ci-après :

- La zone UD, située le long de la route départementale RD 21 de Penvern à l'île Grande entre le site archéologique et le pont de l'île Grande, est classée en zone en NH.
- La parcelle A 1763, située à l'Armor, en zone A, après l'avis favorable de la Chambre d'Agriculture, est reclassée en zone U.
- Le tracé du chemin de randonnée du GR 34 dans le secteur de Runigou (opération 21), est repris pour être rendu conforme au tracé du PDIR établi en août 2004 et diffusé par le Conseil Général.
- Le pastillage NB de la parcelle AM 596 à l'île Toëno est modifié.

Les modifications réglementaires concernent quelques précisions apportées aux zones UC, UCb1, UCb2, AUyd et N.

### **COMPLEXE SPORTIF**

Le Conseil Municipal décide d'accepter et d'autoriser le Maire à signer l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre, relatif à la fixation définitive des honoraires et à la reprise partielle des études justifiées par la mise en évidence de traces de plomb et de mercure à proximité de la décharge. Le montant du marché est porté de 120 250 € à 144 320,24 € HT.

### **OFFICE DU TOURISME**

Le Conseil Municipal décide d'accepter et d'autoriser le Maire à signer l'avenant au marché de travaux du lot n° 6 - menuiseries intérieures - relatif à des plus values pour fourniture et pose d'étagères dans une vitrine et d'un vitrage granité. Le montant du marché est porté de 15 810,63 euros HT à 16 312,63 euros HT.

### **EMPLOIS SAISONNIERS**

Tout d'abord le Maire annonce que deux agents de surveillance de la voie publique vont se relayer cet été pour contrôler le stationnement à Tresmeur/Trozoul et les jours de marché à Crec'h Hery.

Le Conseil Municipal décide le recrutement d'agents temporaires durant la saison :

- un agent administratif
- cinq agents d'animation (CLSH)
- trois agents Cap Armor
- quatre manœuvres
- trois ramasseurs de papiers
- un surveillant des installations sportives
- un surveillant de plage (Pors Mabo)
- un agent chargé du nettoyage des sanitaires
- un agent chargé de la gestion des gîtes de l'île Milliau
- un agent de surveillance de la voie publique
- cinq agents SNSM chargés de la surveillance des plages de Tresmeur et Pors-Termen

### **AFFAIRE FONCIERE**

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une promesse de vente avec monsieur et madame LE PENVEN pour l'acquisition d'une surface d'environ 84 m2 de la parcelle AK 545.

Située dans le haut du vallon qui remonte du Chra Rouz à la place du Peillet, cette unité est concernée par la réserve n° 11 du PLU, qui prévoit de créer à cet endroit une voie routière de désenclavement de Trozoul. Conscients que la réalisation de cette voie risque de soulever des oppositions et de se heurter à des difficultés techniques et administratives, certains élus avancent l'idée d'abandonner ce projet routier et de le remplacer par la création d'un cheminement piétonnier de type "coulée verte".

La promesse de vente prévoit un délai de régularisation de 18 mois.

### **REGLEMENT INTERIEUR**

Le Conseil Municipal désigne Messieurs Gérard CHARTIE, Jean CHARPY, Yvon LE GUEN, et mesdames Michèle LE HENAFF et Denise QUILLIEN en qualité de membres de la commission chargée de revoir le règlement intérieur de fonctionnement du Conseil Municipal, pour tenir compte du franchissement du seuil de 3500 habitants confirmé par le recensement de la population en 2006.

### **PROROGATION DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Anticipant l'expiration en Novembre 2006 des permis de construire de la Mairie et du centre culturel, le Conseil Municipal autorise le Maire à solliciter leur prorogation.

### **CAMPING CARS**

Monsieur Charpy expose à l'assemblée les raisons qui ont motivées l'agrandissement de l'aire de stationnement à Goas-Treiz, ainsi que les nouvelles règles de stationnement de jour et de nuit proposées aux camping caristes (voir page suivante).

---

## ***ETAT CIVIL MAI - JUIN 2006***

---

**NAISSANCES** : COUACAULT Eliot, né le 9 juin

### **MARIAGES** :

WAENDENDRIES Thomas et MENGUY Murielle, le 3 juin  
BUZULIER Gil et BOURGNEUF Valérie Danièle, le 3 juin

MROZEC Pierre Yves et HENRY Cécile, le 3 juin  
JOUCLA Bruno et LABBE Marie Astrid, le 1<sup>er</sup> juillet

### **DECES** :

QUILGARS Denise, veuve LE COZ, décédée le 19 mai  
GUILLOT Léon Louis, décédé le 19 juin

LE HENAFF Monique Renée, décédée le 24 juin  
LUCAS Yves Claude, décédé le 26 juin

# STATIONNEMENT DES CAMPING-CARS SUR LA COMMUNE

## STATIONNEMENT DE JOUR DE 9 H A 19 H

Liberté de stationnement sur toute la commune à l'exception de 2 secteurs proches du littoral où des règles spécifiques s'appliquent aux véhicules ayant une hauteur supérieure à 2 mètres (dont les camping-cars).

### □ Secteur de Goas Treiz

- Il comprend - la presqu'île de Toëno
- les abords de la plage de Goas Treiz
- la presqu'île de Lan Kerellec

Le stationnement des camping-cars s'effectue obligatoirement sur l'aire d'accueil de Goas Treiz.

### □ Secteur de Trozoul

- Il comprend - la plage de Pors Termen
- le port et l'isthme du Castel
- les abords de la plage de Tresmeur

Le stationnement des camping-cars s'effectue obligatoirement le long du jardin public de Ker Nelly (rue du port et rue de Trozoul).



## STATIONNEMENT DE NUIT DE 19 H A 9 H

Le stationnement nocturne est réglementé pour tous les véhicules habitables (camping-cars, caravanes et fourgons aménagés).

- **Toute l'année** : Le stationnement nocturne est autorisé uniquement sur l'aire d'accueil de Goas Treiz.
- **En Juillet et Août** : Le stationnement nocturne est autorisé non seulement sur l'aire d'accueil de Goas Treiz, mais également sur le parking des écoles (rue du stade) et sur le parking de la maison des associations (rue des plages).

## BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, les horaires d'ouverture sont les suivants :

**LUNDI** de 17h30 à 19h  
**MERCREDI** de 10h à 12h  
**SAMEDI** de 10h à 12h

*Rappel: la bibliothèque est située place de Crec'h Hery (ex-hôtel de la corniche).*

## LE CALENDRIER DES PROCHAINES ANIMATIONS

**Du 21 au 28 juillet** Tournoi de tennis Grand Prix de Trébeurden.  
**Dimanche 23 juillet** Les 20 km de la Côte de granit Rose.  
**Dimanche 23 juillet** Fête de la Mer et puces de mer.  
**Mardi 25 juillet** Sur le chemin des Korrigans, à 20h30 au marais du Quellen.  
**Vendredi 28 juillet** Visite de l'île Milliau, à 13h45 au Point I du Port.  
**Samedi 29 juillet** Régate "Faïte la fête", à 14h30 à l'école de voile.  
**Du 1<sup>er</sup> au 8 août** Exposition de peinture de Marijane Le Goaster à la chapelle de Christ.  
**Jeudi 3 août** Visite guidée *Les chevaux du Quellen*, à 15h au marais du Quellen.  
**Jeudi 3 août** *Contes de l'envers du monde*, à 21 h à la chapelle de Bonne Nouvelle.  
**Vendredi 4 août** Concert *les cosaques du don*, à 21 h à l'église.  
**Dimanche 6 août** Fête de la moisson.  
**Lundi 7 août** La plage Décathlon.  
**Mardi 8 août** Visite guidée *Les chevaux du Quellen*, à 15h au marais du Quellen.  
**Mardi 8 août** Concert *Klervi et soizic*, à 21 h à l'église.  
**Mardi 8 août** Randonnée avec les Galopins, à 19h30 au Castel.  
**Mercredi 9 août** Visite de l'île Milliau, à 11h30 au Point I du Port.  
**Jeudi 10 août** *Les petits animaux de la rivière*, à 14h30 à Goas Lagorn.

**Du 10 au 16 août** Exposition de Pascal Daussat à la chapelle de Christ.  
**Samedi 12 août** Régate *Point Passion Plage*, à 14h30 à l'école de voile.  
**Dimanche 13 août** Foire à tout, place des Iles.  
**Dimanche 13 août** Visite de l'île Milliau, à 14h15 au Point I du Port.  
**Lundi 14 août** *Concert Barking B – Rock celtique*, à 21h30 au Castel.  
**Jeudi 17 août** *Un regard breton sur le marais*, à 14h30 au marais du Quellen.  
**Jeudi 17 août** Sur le chemin des Korrigans, à 20h15 au marais du Quellen.  
**Jeudi 17 août** Ensemble *Thersis*, à 21 h à l'église.  
**Samedi 19 août** Concours de boules.  
**Mercredi 23 août** *Quand nature rime avec écriture*, à 9h30 à la Pointe de Bihit.  
**Jeudi 24 août** *Un regard breton sur le marais*, à 14h30 au marais du Quellen.  
**Samedi 26 août** Visite de l'île Milliau, à 13h15 au Point I du Port.  
**Samedi 26 août** Régate "*c'est encore les vacances*", à 14h30 à l'école de voile.  
**Samedi 26 août** *Toutes voiles dehors*, à 21h30 au port



### ANIMATIONS REGULIERES EN JUILLET ET AOÛT

- chaque lundi** → Place aux mômes
- chaque mercredi** → Les Mercredis du Castel
- chaque vendredi** → Randonnée circuit des mégalithes
- Le Marché du Terroir
- chaque samedi** → Visite guidée de la Chapelle de Penvern



Pour plus de précisions se renseigner à l'Office de Tourisme - Tel 02 96 23 51 64

## ANIMATIONS ESTIVALES (accès gratuit)

⇒ <b>PLACE AUX MOMES : lundi 24 juillet 2006 (18h) =&gt; La Compagnie LES ENFANTS PERDUS - Théâtre</b> <b>Spectacle LES MENDIANTS DE LONDRES</b> (durée 60 minutes) L'histoire se déroule à Londres vers 1880. Dans cette ville où la richesse se heurte à l'extrême pauvreté, de jeunes enfants abandonnés et dépourvus de tout sont contraints de mendier pour le compte d'un petit truand appelé Mac Bloody... Selon Laurent COTTEL, qui a écrit et mis en scène la pièce, il s'agit d'un spectacle "vraiment" tout public c'est-à-dire qu'elle offre différents degrés de lecture que l'on soit enfant, ado ou adulte. Elle amène, derrière le rire et le plaisir, des questionnements qui pourront être repris par les différentes générations dans les familles spectateurs.
⇒ <b>MERCREDI DU CASTEL : le 26 juillet 2006 (à partir de 21h) =&gt; Churchfitters - folk festif</b> Les Churchfitters est un des groupes les plus inspirés de la scène irlandaise. Le spectacle festif et bourré d'énergie de ce quartet réunit les rythmes de la pop et du rock avec l'irrésistible joie de vivre de la musique traditionnelle. Trois voix époustouflantes et la maîtrise de nombreux instruments leur donnent un son d'une richesse impressionnante qui s'exprime dans un programme varié de chansons et de mélodies d'Irlande, d'Ecosse, ...ainsi que de leurs propres compositions.
⇒ <b>PLACE AUX MOMES : lundi 31 juillet 2006 (18h) =&gt; La Compagnie Bel Viaggio - Conte théâtralisé</b> <b>Spectacle PINOCHIETTA</b> (durée 50 minutes) Autrefois existait une forêt magique. Chaque printemps marquait alors le début de grandes célébrations. Mais un jour, le temps fut suspendu, l'équilibre détruit. La vie aurait totalement disparu si la rivière n'avait accueilli en son lit plusieurs branches. L'une d'elles fut déposée aux pieds d'un artisan. Il la façonna si bien que bientôt un petit pantin naquit : son nom Pinochietta.
⇒ <b>MERCREDI DU CASTEL : le 2 août 2006 (à partir de 21h) =&gt; Les Kanerien Trozoul</b> Chants de marins.
⇒ <b>PLACE AUX MOMES : lundi 7 août 2006(18h) =&gt; La Compagnie SANTINI - Marionnettes</b> <b>Spectacle LA CAROTTE ET LE BÂTON</b> (durée 50 minutes) Le véritable guignol du bled. Lorsqu'un âne se met à philosopher, on peut s'attendre au pire, ce n'est pas ce que l'on croit ! Le Karakiz du Maroc est l'équivalent du guignol en France, il se donnait couramment dans les souks et les terrains vagues à la périphérie des villages, alors... pourquoi pas dans notre festival ?
⇒ <b>MERCREDI DU CASTEL : le 9 août 2006 (à partir de 21h) =&gt; Fest Noz avec Darhaou</b> Fest Noz
⇒ <b>PLACE AUX MOMES : lundi 14 août 2006 (18h) =&gt; La Compagnie L'HEMISPHERE DE L'OUEST - Burlesque/Jonglerie</b> <b>Spectacle BRIC A PRAC</b> (durée 50 minutes) Le rêve de BRAC : se laisser entraîner par le rythme envoûtant d'un standard de jazz, s'avancer sur la scène, devenir l'espace d'un instant le jongleur le plus spectaculaire... oui mais... Le rêve de BRIC : en rythme, sur la scène, devenir l'espace d'un instant le clown le plus drôle... Un bric à brac de situations abracadabrantes orchestrées par un duo clownesque ouvert à tous les publics. Bulles, ballons, sculptés, balles, magie, massues, mais aussi mime, danse, clowneries et participation du public !
⇒ <b>MERCREDI DU CASTEL : le 16 août 2006 (à partir de 21h) =&gt; Simon NWAMBEDEN</b> Tout comme la musique de Simon : un remède contre les maux de la terre, où il puise son inspiration. Pour obtenir la potion, il faut une bonne dose de métissage : voix africaine, voix françaises, un set de percussions venues de plusieurs coins du monde, une guitare et des rythmes traditionnels Bafia. Le mélange des timbres pour seule couleur.
⇒ <b>PLACE AUX MOMES : lundi 21 août 2006 (18h) =&gt; La Compagnie LES ACROBATES AMOUREUX - Danse/Acrobatie</b> <b>Spectacle Cœurs en équilibre</b> (durée 40 minutes) Sur les mains, elle est comme un poisson dans l'eau. Lui, semble monté sur ressorts et bondit de chaises en chaises pour l'épater. Au fil de leur rencontre, humour, poésie, performances acrobatiques, sensualité germent sous leurs pas. Leur histoire insolite est pleine de surprises, d'émotions, de rebondissements et d'acrobaties en tout genre.
⇒ <b>MERCREDI DU CASTEL : le 23 août 2006 (à partir de 21h) =&gt; Les « Mercredi du Castel » fêtent leurs 10 ans !</b> Avec le Royal Garden Band et les maudits matous. <b>Le Royal Garden Band</b> : 4 musiciens sans fils et sans micros qui partagent avec leur public les rythmes entraînants de la musique dixieland. <b>Les Maudits Matous</b> : tradifestif du Québec : c'est l'esprit de la fête, une ambiance chaleureuse où le public chante et participe avec entrain sur des airs authentiquement traditionnels du Québec. C'est l'univers des Maudits Matous : une musique vive, énergique et sensible.

## A VOS PLUMES !

Cet espace "tribune libre" vous est réservé. A condition de vous être identifié, nous publierons vos lettres, remarques et messages ... et nous y répondrons. Merci de les déposer dans la boîte à lettres prévue à cet usage au centre Weillant.

.....

.....

.....

.....

.....

.....